

Institut National d'Etudes Démographiques

Thérèse LOCOH



**CHANGEMENT SOCIAL  
ET SITUATIONS MATRIMONIALES :  
LES NOUVELLES FORMES D'UNION  
A LOMÉ**

**Dossiers et recherches  
n° 29**



Décembre 1989

**CHANGEMENT SOCIAL ET SITUATIONS MATRIMONIALES :  
LES NOUVELLES FORMES D'UNION A LOME**

Communication présentée au Séminaire  
**"Sur la nuptialité en Afrique au Sud de Sahara :  
Changements en cours et impact sur la fécondité"**  
organisé par la commission "Anthropologie et Démographie"  
de l'U.I.E.S.P.  
1988

## **Remerciements**

Les résultats présentés dans cette communication sont issus de l'enquête APEL ("Arrivée du Prochain Enfant à Lomé") réalisée par l'Unité de Recherche Démographique (U.R.D.) de l'Université de Lomé, grâce à une subvention du Population Council faisant partie du contrat AID CP 82.83 A / CP 84.02 A.

Je remercie Sylvie DELCROIX et Valérie DELAUNAY pour l'aide précieuse qu'elle m'ont apportée pour mener à bien l'analyse factorielle des correspondances.

## CHANGEMENT SOCIAL ET SITUATIONS MATRIMONIALES :

### LES NOUVELLES FORMES D'UNION A LOME

Un ethnocentrisme simpliste a longtemps dominé les analyses sur l'évolution de la nuptialité dans les milieux urbains africains. La scolarisation, le christianisme dans certains cas, les nouvelles législations allaient faire naître de nouveaux types d'unions rompant avec la tradition polygamique et l'inégalité de statut entre époux. On allait, au moins en ville, vers des ménages nucléaires centrés sur la relation fusionnelle des conjoints et sur l'attention privilégiée aux enfants. C'est cette hypothèse qui étayait les espoirs d'une pénétration rapide de la planification familiale qui, pensait-on, ne manquerait pas de répondre aux aspirations des familles devenues conscientes de la nécessité de consentir des coûts importants pour les enfants.

S'il est vrai qu'une petite élite tend à adopter un mode de vie familial plus proche du modèle occidental, soit sous l'influence du christianisme, soit du fait de la contagion du modèle de la famille "moderne", à y regarder de près, dans la ville de Lomé, cela reste le choix du petit nombre. Certes, les structures familiales changent, les tensions sont vives entre modèles anciens et nouveaux, mais plutôt qu'une tendance à l'adoption d'un modèle importé, on assiste à des formes nouvelles d'union, sortes de médiations entre le mariage conçu comme une alliance entre deux familles et le mariage fusionnel, choix personnel des conjoints.

#### I. Villes et Campagnes : des statuts matrimoniaux différents

Pour analyser les formes d'union nouvelles que suscite la vie en ville, les recensements sont des outils très imparfaits. On ne dispose que de répartitions par âge et état matrimonial des populations masculines et féminines. Pour les hommes, cette répartition prend en compte le nombre d'épouses en cas de polygamie. De ces tableaux, on peut extraire les indicateurs du tableau I.

Ce tableau esquisse deux évolutions principales : une diminution de la polygamie assortie d'une stabilité de l'âge moyen au 1er mariage chez les hommes, une rapide augmentation de l'âge moyen au 1er mariage chez les femmes. On peut se demander si ces résultats traduisent une évolution effective des comportements ou une évolution des déclarations que font les personnes recensées, à situation objective

identique. La réponse se situe probablement entre les deux.

Tableau I : Recensements de 1970 et 1981 - Ville de Lomé

	Hommes		Femmes	
	1970	1981	1970	1981
Age moyen au 1er mariage	27,3	27,6	19,4	21,5
% de célibataires à 50-54 ans	8,4 %	3,9 %	1,5 %	3 %
% de monogames à 40-49 ans	64 %	74 %	-	-
Nombre moyen de femmes mariées par homme marié	1,47	1,33	-	-

Tableau II : Situation matrimoniale des jeunes femmes (15-24 ans) et des femmes de 50 ans et plus - Lomé et Population rurale environnante (PR). Recensement 1981

		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées séparées	Total (%)
15-19 ans	Lomé	81 %	19 %	-	-	100
	PR	54 %	44 %	-	2 %	100
20-24 ans	Lomé	39 %	59 %	-	1,8 %	100
	PR	13 %	84 %	-	3 %	100
Ensemble 15-24 ans	Lomé	60 %	39 %	-	1 %	100
	PR	33 %	65 %	-	2 %	100
50 ans et plus	Lomé	3 %	49 %	38 %	10 %	100
	PR	2 %	58 %	36 %	4 %	100

La particularité des situations urbaines est également sensible quand on compare les statuts matrimoniaux des Loméennes et de la population rurale environnante(1) (tableau II). A Lomé, 81 % des jeunes femmes de 15 à 19 ans sont célibataires, mais seulement 54 % en milieu rural. Dans le groupe d'âge où se contracte le premier mariage, à 15-24 ans, on trouve deux fois plus de célibataires (60 %) à Lomé que dans la population rurale (33 %).

A l'autre versant de la vie matrimoniale - après 50 ans - on trouve plus de veuves et de divorcées à Lomé qu'à l'intérieur du pays. En ville, plus qu'ailleurs, une femme peut avoir sa propre résidence sans dépendre nécessairement d'une autorité masculine - mari, père ou frère. Après 50 ans, sur 100 femmes, 10 se déclarent séparées ou divorcées à Lomé et 4 seulement dans la population rurale de la même région. Les femmes mariées représentent 49 % des plus de 50 ans à Lomé et 58 % dans la population rurale.

A tous les âges, c'est à Lomé que l'on trouve le plus de femmes non mariées (célibataires, veuves et divorcées) et parmi les femmes mariées le plus de femmes chef de ménage (18 %), ce qui veut dire concrètement que leur mari réside ailleurs (soit du fait d'une migration, soit parce qu'il s'agit d'un polygame). Il n'est pas étonnant que, de ce fait, Lomé apparaisse à beaucoup d'observateurs, comme une ville "féminine". Cette impression traduit l'intense activité commerciale des femmes de cette ville, mais aussi la constatation qu'on trouve en assez grand nombre de femmes responsables d'un ménage - à temps complet ou à temps partiel. Les chiffres sont restés très stables de 1970 à 1981 : 25 % des chefs de ménages sont des femmes à Lomé et 22 % des habitants de la capitale vivent dans un ménage dont le chef est une femme.

Mais les recensements sont impuissants à décrire la variété des situations matrimoniales vécues par hommes et femmes, tout d'abord parce qu'ils enregistrent la déclaration des intéressés, ensuite parce qu'ils ne combinent pas cette déclaration avec la situation de résidence qui est, on le verra, une variable essentielle de l'analyse des unions à Lomé. Des situations identiques conduisent à des déclarations différentes. En voici quelques exemples :

- un petit employé de commerce sera légitimement fier de déclarer qu'il a deux femmes (signe d'une certaine "assiette" économique) alors que son chef de service, dans une situation identique, se déclarera monogame, bien

---

(1) Population rurale de la Région Maritime

qu'entretenant deux ou trois ménages ;

- une jeune assistante sociale revendique le statut de célibataire (... ce qui est, a priori, une opprobre pour une femme après 20-25 ans), mais elle ajoute "avec enfant", ce qui "rachète" tout - car il convient avant tout de "faire" des enfants. Une femme de ménage de son service, dans la même situation matrimoniale, pourra se déclarer "mariée" car, pour elle, avoir un enfant d'un homme suffit pour être considérée comme sa femme. Une femme peut dire qu'elle est mariée à Monsieur X quand dans le même temps celui-ci se déclare célibataire...

Là où le recensement reste un instrument rudimentaire, les enquêtes peuvent être un précieux apport d'informations. Lors d'une enquête sur la fécondité auprès de 3.600 femmes ayant eu un enfant en 1979 que nous avons interrogées en 1983, on a posé des questions à la fois sur le rang de l'union actuelle de l'enquête, le statut du conjoint (monogame ou polygame) et la résidence (commune ou non) des deux époux. Une enquête au milieu rural proche de Lomé avait déjà montré l'intérêt de définir les unions à partir de ces trois critères (LOCOH, 1984) on a distingué ainsi 9 situations différentes (voir tableau III) combinant ces trois informations. Dans ce milieu, la situation la plus fréquente parmi les femmes de plus de 20 ans est celle d'épouse en 1ère union, mariée à un polygame avec co-résidence des deux époux.

Les femmes en 1ère union dont l'époux est lui-même monogame représentent 25 % des cas parmi les jeunes femmes et 12 % seulement à 45-49 ans. La proportion des femmes qui ne vivent pas en résidence permanente avec leur mari, toutes unions confondues, passe de 24 % à 20-24 ans à 8 % à 35-39 ans.

A Lomé, la situation est assez différente comme le montre le tableau III où l'on compare les deux échantillons - Sud-est rural en 1976 et Lomé en 1983 - pour deux groupes d'âges différents. Les unions sans co-résidence sont beaucoup plus fréquentes surtout lorsqu'il y a polygamie, que ce soit au début de la vie conjugale (20-24 ans) ou dans une période ultérieure (35-39 ans). A Lomé, la résidence commune des épouses est moins facile à réaliser et probablement moins appréciée dans certains groupes sociaux. Autre différence, les Loméennes contractent moins d'unions successives. A 35-39 ans, 76 % sont encore mariées en première union, alors 65 % seulement des femmes de l'enquête Sud-est étaient dans cette situation.

Tableau III : Comparaison des types d'union dans deux enquêtes au Sud Togo - 20-24 ans et 35-39 ans, milieu rural (1976), LOMÉ (1983)<sup>(1)</sup>

TYPE D'UNION	Femmes mariées ou l'ayant été 20 - 24 ans		Femmes mariées ou l'ayant été 35 - 39 ans	
	Sud-est	Lomé	Sud-est	Lomé
<b>1ère union monogame :</b>				
- en co-résidence	25	47	17	32
- sans co-résidence	14	14	1	7
<b>1ère union polygame :</b>				
- en co-résidence	38	16	44	26
- sans co-résidence	7	18	3	11
<b>2ème union :</b>				
- en co-résidence	13	2,5	26	12
- sans co-résidence	3	2,5	4	8
<b>Veuves, divorcées, unions de rang 3 et plus</b>	-	-	5	4
<b>Total</b>	100	100	100	100
<b>Effectifs</b>	250	513	256	514

A Lomé, on mène sa vie conjugale différemment. Les femmes se marient plus tardivement qu'ailleurs, elles sont plus nombreuses à être mariées à un monogame, mais aussi à vivre séparément et aux âges élevés, on y observe plus de veuves et divorcées qu'en milieu rural. Quant aux hommes, il est évident qu'ils adoptent moins souvent le mode de vie polygamique traditionnel ou les différentes épouses cohabitent sous l'oeil du mari dans une même concession.

(2) A Lomé, il s'agit de femmes mariées ayant eu au moins un enfant. Dans l'enquête Sud-Est, il s'agit de toutes les femmes, mais seules 3 % n'ont jamais eu d'enfants, on peut donc légitimement comparer les deux observations.

## II. Ménage, résidence, polygamie : Pour une typologie plus précise des unions à Lomé

Dans l'enquête menée à Lomé en 1983 (enquête APEL)(3), on peut donc classer chaque femme en combinant ces trois informations (tableau IVa, b, c).

Le tableau IVa montre que la majorité des femmes en restent à une première union à tous les âges observés (65 % à 40-49 ans). Dans le premier groupe d'âges 20-24 ans, les célibataires (12 %) sont assez nombreuses, bien que l'échantillon ne prenne en compte que les femmes ayant déjà eu un enfant. Elles sont ensuite en nombre négligeable : la plupart des femmes qui ont des enfants se marient ou se déclarent mariées à partir d'un certain âge.

Dans le tableau IVb on voit que parmi les jeunes femmes les unions sans co-résidence sont un peu plus fréquentes (29 %). Mais aux âges ultérieurs il y a constamment un quart des femmes qui se déclarent mariées mais ne résident pas avec le conjoint. Il y a parmi elles des épouses de fonctionnaires affectés à l'intérieur du pays, de migrants : Lomé "exporte" vers les pays voisins - Bénin, Nigéria, Gabon - des artisans et ouvriers qualifiés - mais il y a aussi des épouses de résidents à Lomé : 20 % à 20-24 ans, 15 % à 40 ans et plus. Que ce soit un arrangement domestique voulu par les femmes ou imposé par le conjoint, cette situation n'est pas exceptionnelle, notamment chez les plus jeunes.

Tableau IVa : Femmes de Lomé selon l'âge et le rang d'union (femmes ayant eu au moins une naissance vivante - 1983)

AGE	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus
RANG D'UNION					
En 1ère union	81	85	78	76	65
En 2ème union	4	11	16	20	28
Pas d'union (célibataires, veuves, divorcées)	15	4	6	4	7
TOTAL (%)	100	100	100	100	100

(3) "Arrivée du Prochain enfant à Lomé"

Tableau IVb : Femmes de Lomé selon l'âge et le statut de résidence conjugale

AGE RESIDENCE	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus
Les deux époux vivent ensemble	56	73	72	70	70
Les deux époux vivent dans des logements séparés (dont le mari vit ailleurs à Lomé)	29 (20)	23 (16)	22 (13)	26 (16)	23 (15)
pas d'union actuelle	15	4	6	4	7
TOTAL (%)	100	100	100	100	100

Tableau IVc : Femmes de Lomé selon l'âge et le statut matrimonial du conjoint

	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus
Mari monogame	55	59	58	45	36
Mari polygame	30	37	37	51	57
Pas d'union actuelle	15	4	6	4	7
TOTAL (%)	100	100	100	100	100
Effectifs	513	1275	863	514	363

Ces unions paraissent assez caractéristiques d'un mode de vie citadin. Elles sont surtout le lot d'épouses de polygames mais on est surpris de constater aussi qu'un certain nombre de femmes en union monogame, surtout dans les jeunes générations, ne cohabitent pas avec leur mari, bien que celui-ci réside à Lomé (tableau V). Avant 25 ans, 14 % des mariées monogames sont dans ce cas et 13 % entre 25 et 30 ans. Les conjoints se rendent simplement "visite". Quelquefois une telle situation (aux âges plus élevés) est une séparation de fait, non déclarée comme telle.

La forte proportion de femmes qui ne résident pas avec le conjoint parmi les plus jeunes fait penser qu'il y aurait une période d'entrée progressive en union qui peut varier selon les moyens financiers des époux et de leur famille<sup>(4)</sup>, la cohabitation n'intervenant qu'après un certain temps, une naissance ou deux ... à moins qu'il ne faille y voir un comportement nouveau des générations récentes, ayant de nouvelles aspirations en matière de vie conjugale. Les deux explications coexistent probablement.

Le tableau IVc répartit les femmes de chaque groupe d'âge selon le statut matrimonial de leur conjoint. Parmi les plus jeunes, 55 % sont unies à un monogame, proportion plus élevée encore entre 25 et 29 ans.

**Tableau V: Pour 100 femmes de chaque groupe d'âges actuellement en union, proportion de celles qui ne résident pas avec leur conjoint, celui-ci habitant à Lomé**

GROUPES D'AGES	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus
parmi toutes les femmes actuellement en union	23 %	17 %	13 %	16 %	15 %
parmi les femmes en union monogame	14 %	13 %	8 %	5 %	6 %
parmi les femmes en union avec un polygame	39 %	23 %	22 %	28 %	22 %
Effectifs concernés	513	1275	863	514	363

Dans les groupes d'âges plus élevés -question de génération mais aussi de cycle de vie féminine- ce sont les femmes mariées à des polygames qui sont les plus nombreuses (51 % à 39 ans, 57 % après 40 ans). La polygamie, comme l'ont souligné plusieurs auteurs (CLIGNET, 1986, par exemple) est toujours en honneur, même en ville.

(4) Encore le phénomène est-il minimisé puisque notre échantillon ne concerne que les femmes antérieurement fécondes qui, ayant déjà eu une maternité ont une plus forte probabilité de cohabitation que les femmes sans enfants.

Tableau VI : Répartition de 100 femmes mariées à un homme polygame selon la résidence de l'époux et des coépouses (Lomé 1983)

Résidence du mari	Avec l'enquêtée	Ailleurs à Lomé	Ailleurs hors Lomé	Ensemble
Résidence des coépouses				
1. Toutes les coépouses sont à Lomé	(55)	(23)	(7)	(85)
2. dont - coépouses sont ailleurs à Lomé	17	22	5	44
3. dont - coépouses cohabitent avec l'enquêtée	38	1	2	41
4. Coépouses hors de Lomé	( 9)	( 3)	(3)	(15)
5. dont - coépouses hors de Lomé seulement	7	3	3	13
6. dont - coépouses avec enquêtée et hors de Lomé	2	-	-	2
7. Total col. 1 + 4	64	26	10	100
Effectifs	928	378	141	1447

Pour les femmes en union polygame il est révélateur de définir leur statut conugal non seulement en fonction de la cohabitation avec le mari mais aussi de la présence -ou de l'absence- de coépouses auprès d'elles. Le tableau VI montre quelle est la diversité des situations. Le schéma "traditionnel" -un ménage où cohabitent l'époux et les épouses- est maintenu dans 40 % des cas.

Par contre, 24 % des femmes de polygames vivent en résidence "monogame", seules avec leur mari, celui-ci ayant d'autres épouses ailleurs. 33% des femmes en union polygame vivent dans un autre logement que celui de leur mari et sans coépouses auprès d'elles. 3 % des femmes vivent avec des coépouses sans que le conjoint soit là.

On voit aussi que les ménages polygames citadins des enquêtées ont, dans 22 % des cas, des extensions conjugales hors de Lomé : le mari (et) ou l'une ou l'autre des coépouses n'y réside pas.

Tableau VII : Femmes de Lomé, pour 100 dans chaque groupe d'âges, selon le rang de l'union, le statut de l'époux et le type de résidence (1983)/

	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus	Ensemble et plus
1ère union monogame	(52)	(53)	(50)	(39)	(24)	(47)
dont les époux co-résident	40	44	43	32	21	
les époux ne résident pas ensemble	12	9	7	7	3	
1ère union polygame	(29)	(33)	(29)	(37)	(39)	(32)
dont les époux co-résident	14	24	19	26	32	
les époux ne résident pas ensemble	15	9	9	11	7	
2ème union	( 4)	(11)	(17)	(22)	(29)	(15)
dont les époux co-résident	2	6	10	13	18	
les époux ne résident pas ensemble	2	5	6	9	11	
Veuves et divorcées	( 3)	( 2)	( 4)	( 2)	( 8)	(4)
Célibataires	(12)	( 1)	-	-	-	(2)
TOTAL (%)	100	100	100	100	100	100
EFFECTIF	563	1275	863	522	357	3580

En combinant les facteurs considérés, le tableau VII donne une typologie plus précise des situations matrimoniales des femmes auant eu au moins un enfant. Nous n'avons repris que les situations qui apparaissent de façon significative regroupant toutes les secondes unions, par exemple. Bien que Lomé soit une ville marquée par la christianisation et que l'on y retrouve la plupart des cadres formés à l'occidentale, les

formes de vie conjugale continuent à être très diverses et, si on y voit plus d'union monogames durables qu'en milieu rural, on constate également que l'institution polygamique est toujours bien représentée, sous les formes aménagées que nous avons décrites.

### **III. Situations matrimoniales, résidence, cycles de vie et contestation des valeurs traditionnelles : essai de description par l'analyse factorielle des correspondances**

Pour cerner les diverses formes d'union à Lomé nous avons vu qu'il est nécessaire d'inclure le statut du mari (polygamie), le rang de l'union, la résidence des époux et éventuellement des coépouses, toutes variables définies de façon discrète et non continue. Pour essayer d'affiner la représentation des données disponibles dans l'enquête et pour confronter à la fois des variables caractérisant les situations matrimoniales, le cycle de vie, les aspirations des femmes et leurs caractéristiques socio-économiques nous avons utilisé l'analyse factorielle des correspondances, méthode qui permet d'avoir une vision globale des associations de diverses modalités dans le champ des variables observées. Elle permet une représentation des variables étudiées dans des plans successifs définis par les facteurs qui interprètent le mieux l'inertie des nuages des "points-modalités", c'est-à-dire des différentes réponses possibles à une question<sup>(5)</sup> (VOLLE, 1985).

Pour cette analyse on distingue deux sortes de variables :

- 1) des variables "actives" qui contribueront à la définition des facteurs. Cce sont les variables que l'on souhaite expliquer et pour lesquelles on recherche des proximités, des associations. On pourrait aussi les appeler variables "dépendantes".
- 2) des variables "supplémentaires" ou "indépendantes" qui n'entrent pas dans la définition des axes principaux ou facteurs, mais dont les "points-modalités" sont portés sur les différents plans définis par les axes, permettant ainsi d'étudier leur proximité avec les points-modalités des variables à expliquer.

---

(5) On trouve une description succincte de cette méthode appliquée à une enquête démographique dans BROUARD (1979).

Les variables sélectionnées pour l'analyse factorielle des correspondances figurent dans le dictionnaire des variables (p.17). Elles ont été sélectionnées comme suit :

Les variables "actives" peuvent être classées en 3 catégories que, pour la lisibilité des cartes nous avons figurées par trois "codes" différents :

1. Variables fécondité-nuptialité (code \*). Il s'agit de l'âge au premier mariage (AGM), du nombre d'unions (NBU) contractées par l'enquêtée, du choix du mari (par la famille, par l'enquêtée seule, par l'enquêtée avec l'accord de ses parents) (CHM), du total des naissances vivantes (ENF) et du type de contraception actuelle de l'enquêtée (PF).
2. Variables "arrangements domestiques" (code ). Sous cette rubrique nous avons regroupé différentes questions permettant de définir le mode de résidence, le style de vie de l'enquêtée. On y retrouve la cohabitation -ou l'absence de cohabitation avec le conjoint- (COR), la présence -ou l'absence- de coépouses dans le logements (POL), la proportion d'enfants de moins de 15 ans de l'enquêtée qui ne résident pas avec elle (EC), la prise en charge du logement (LOG) par le conjoint ou par l'épouse (ou leurs familles respectives), enfin une échelle de niveau de vie (NIV) établie à partir des biens d'équipement courants (radio, télévision, vélo, voiture, chaîne hi-fi...) disponibles dans la maison de l'enquêtée.
3. Variables "aspirations" (code ) Dans cette catégorie on trouve des réponses à des questions d'intention ou d'opinion, soit sur la fécondité soit sur la nuptialité. On y trouve le nombre d'enfants désirés au total (DES), les projets de fécondité ultérieurs (veut encore des enfants ou non) (NES), l'âge auquel l'enquêtée souhaiterait que se marient ses filles (MAF) et le type d'union (monogame, polygame) qu'elle préférerait si elle pouvait recommencer sa vie (TUP).

13 autres variables "supplémentaires" définissent soit des caractéristiques des unions (état matrimonial actuel, type d'union etc.) soit des caractéristiques des enquêtées (âge, niveau de scolarisation ethnique etc.)(voir le dictionnaire des variables). Elles sont projetées sur les plans définis à l'aide des variables actives et servent à les interpréter.

L'analyse fournit quatre axes principaux dont les inerties sont respectivement 11,8%, 8%, 5,5% et 5,3%. Seuls les trois premiers axes sont commentés ici.

Le plan des deux premiers facteurs présente une répartition générale des modalités étudiées. Celles-ci s'y placent selon les attractions et répulsions qui existent entre elles. Plusieurs modalités choisies par les mêmes individus seront "attirées" entre elles et seront proches dans le plan, attraction qui se mesurera par l'angle formé par les droites reliant les modalités concernées à l'origine. Plus il est faible, plus grande sera l'attraction. Un angle de 90° signifie l'indépendance entre deux modalités et un angle supérieur indique la répulsion entre ces modalités. Par une rotation autour de l'axe on peut donc décrire les attractions mais aussi les répulsions les plus significatives et essayer de définir des groupes d'enquêtées par des proximités ou des répulsions des modalités.

Avant toute chose il faut dégager les grandes tendances du plan. Pour cela on étudie les modalités qui contribuent le plus à la formation des axes (voir carte 1. Ces modalités écrites en majuscules pour les plus pertinentes, sont soulignées d'un trait plein, pour l'axe 1 et d'un trait pointillé pour l'axe 2, vertical).

Le premier axe est défini par les antagonismes suivants :

Coordonnées < 0	Coordonnées > 0
- Non corésidence avec mari (COR2, COR3)	Corésidence des époux (COR1)
- Polygamie sans corésidence des épouses (POL1)	Polygamie en corésidence (POL2)
- Logement payé par la femme ou sa famille (LOG3, LOG4)	Logement payé par le mari ou sa famille (LOG1, LOG2)
- Choix du mari par l'épouse seulement (CHM1)	Choix du mari par la famille (CHM3)

Ce premier axe exprime une opposition entre résidence séparée des époux -dans ce cas c'est la femme ou sa famille qui est titulaire du logement- et résidence commune -alors prise en charge par le mari et sa famille. A ce facteur est fortement lié le choix du mari et le "style" de polygamie : avec ou sans cohabitation des épouses.

Quant au second axe, il s'organiserait autour de pôles suivants :

Coordonnées < 0	Coordonnées > 0
Peu d'enfants (ENF1, ENF2)	Beaucoup d'enfants (ENF3)
1 union (NBU1)	2 unions (NBU2)
Veut encore des enfants (DES2, DES3)	Ne veut plus d'enfants (DES1)
Préfère la monogamie (TUP1)	Préfère la polygamie (TUP2)
Peu d'enfants confiés ailleurs (EC1)	% moyen d'enfants confiés (EC2 ou EC3)
Niveau de vie élevé (NIV6)	Niveau de vie faible (NIV1)

Cet axe représente une opposition, liée au cycle de vie, entre femmes en première union, n'ayant pas eu beaucoup d'enfants, préférant la monogamie et femmes ayant eu plus d'une union, ayant eu une descendance nombreuse, préférant la polygamie.

Les modalités des variables actives et supplémentaires en s'inscrivant dans le plan, permettent de voir comment se placent les différentes catégories de femmes en fonction des axes. En haut à gauche (carte 1) se placent d'une part les femmes de polygames sans coépouses, résidentes, et dont le conjoint réside également ailleurs. La non corésidence est l'élément déterminant de leur forme d'union. Ensuite viennent les femmes plus âgées dont la première union, le plus souvent une union polygame, est terminée.

En bas, à gauche du plan, toujours dans la mouvance de la non-corésidence se place le groupe des femmes célibataires avec un enfant<sup>(6)</sup>. Puis en allant vers la droite du plan on trouve un groupe de femmes éduquées, ayant un niveau de vie élevé, pratiquant les méthodes modernes de planification des naissances (PF2, PF3) (Ogino, pilule, stérilet) exerçant des professions salariées (PRO1, PRO2). C'est le groupe des femmes "modernes" influencées par les nouveaux modes de vie urbains. Elles préfèrent le mariage monogame et désirent moins de cinq enfants. Elles ont un âge au mariage tardif (AGM4) et ont épousé des hommes originaires de Lomé ou de la région environnante.

(6) Rappelons que l'enquête ne s'adresse qu'à des femmes ayant au moins un enfant.

Enfin, dans la partie droite du plan on trouve les femmes en union qui cohabitent avec leur époux (COR1), en bas ce sont les femmes en début de vie féconde, en première union (NBU1), dans la partie supérieure droite du plan ce sont des femmes ayant une expérience matrimoniale ancienne. On y trouve les femmes de polygames résidant avec les coépouses (POL2), celles dont le mari a été choisi par la famille (CHM1), qui ne pratiquent pas d'autres méthodes contraceptive que l'abstinence (PF1). Ces femmes ont un faible niveau de scolarisation (EDF1, EDF2, EDF3).

Les groupes d'âges jeunes (AGE) montrent une proximité avec les modalités de non-corésidence. Les âges plus élevés s'alignent le long du second axe confirmant qu'il est fortement saturé de variables liées au cycle de vie.

Les variables que nous avons regroupées sous le terme d'aspirations sont représentées dans cette première carte mais elles apparaissent de façon plus intéressante sur la carte 2, plan des axes 1 et 3, où elles contribuent largement à la définition du troisième axe.

Sur ce plan (carte 2) nous retrouvons le 1er axe défini par l'antagonisme résidence commune/résidence séparée des époux. Le troisième axe est défini par les modalités opposées ci-dessous :

Coordonnées < 0	Coordonnées > 0
- Nombre élevé d'enfants souhaités (NES3, NES4)	Ne veut pas ou plus d'enfants (DES1, NES5)
- Préfère la polygamie (TUP2)	Préfère ne pas se marier (TUP3)
- 1er mariage précoce (15 à 19 ans) (AGM1)	1er mariage tardif (AGM3, AGM4)
- Souhaite que sa fille se marie jeune (MAF1)	Souhaite que sa fille se marie tard (MAF3)
- Niveau de vie faible (NIV1)	Niveau de vie élevé (NIV6)

Ce troisième axe peut être défini comme opposant deux attitudes : acceptation et contestation de la tradition.

Dans la partie inférieure du plan on retrouve en effet toutes les modalités favorables à une nombreuse descendance, au mariage précoce, à la pratique de la

polygamie, et dans la partie supérieure les modalités qui introduisent une remise en question des valeurs traditionnelles.

Si on interprète cette carte factorielle on voit se définir de nouveaux groupes. Un premier groupe, légèrement attiré par le 1er axe dans son versant négatif (non-corésidence) et fortement attiré par le 3ème axe rassemble des femmes très instruites,, ayant un niveau de vie élevé, mariées plutôt tard (AGM4) pratiquant la contraception moderne (PF2, PF3), en majorité catholiques ou protestantes (REL2, REL3). On peut supposer qu'il s'agit là du petit groupe des femmes "modernes". Ce profil est indépendant de l'âge des femmes.

On les trouve d'ailleurs strictement opposées à un groupe de femmes caractérisées par des modalités de type traditionnel (partie inférieure droite du plan), c'est-à-dire des femmes mariées jeunes (AGM1) dont le mari a été choisi par la famille (CHM1) qui veulent beaucoup d'enfants (NES3) ou autant que Dieu leur en enverra (NES4), qui préfèrent les unions polygamiques (TUP2) et un mariage précoce pour leur fille (MAF1). Elles sont souvent originaires du Nord du pays (ETH3), ont migré récemment du milieu rural (SOC3) et sont de religion musulmane (REL4) ou traditionnelle (REL1).

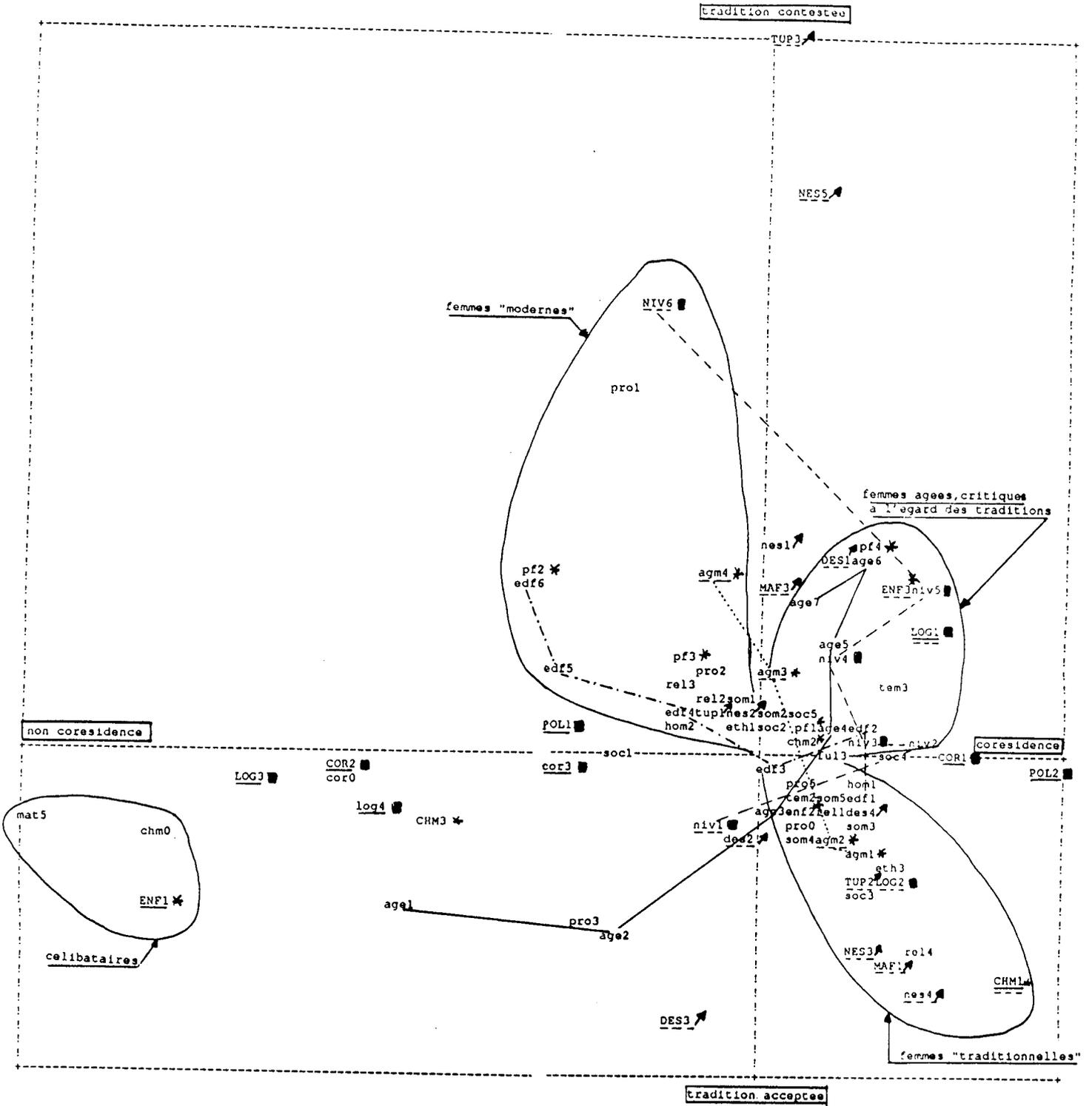
Entre les deux groupes, somme toute prévisibles dans une telle analyse, on en identifie un nouveau qui se caractérise par une double attraction aux pôles positifs de l'axe 1 et de l'axe 3. Ces femmes sont à la fois définies par la forte corésidence, la fréquence des unions polygames avec des coépouses présentes, une descendance nombreuse (ENF3) et par une remise en question des valeurs traditionnelles.

Ce groupe de femmes, plutôt âgées, ne pratiquant pas les méthodes modernes de planification des naissances, ayant un niveau faible ou moyen de scolarisation, se trouvent situées dans le plan factoriel près des réponses "ne veut plus d'enfants" (DES1), "aurait souhaité n'avoir pas d'enfants" (NES5) ou 1 seul enfant (NES1), "ne se marierait pas si c'était à refaire" (TUP3), "souhaite pour sa fille un mariage tardif" (MAF3). Voilà qui apporte un éclairage nouveau. Il semble donc, à cette lecture factorielle, qu'il y ait un groupe de femmes que l'expérience (elles ont déjà une partie de leur vie matrimoniale derrière elles) plus que l'instruction conduit à porter, à posteriori, un jugement très critique sur les valeurs de leur société.

La question importante pour l'avenir, serait de savoir quel message elles vont transmettre à leurs filles, car elles représentent un groupe beaucoup plus nombreux que celui des femmes très instruites à niveau de vie élevé.



AXE HORIZONTAL( 1) AXE VERTICAL( 3)  
 NB INDIV= 3606



CARTE 2 : representation des modalites des questions selectionnees sur le second plan factoriel (facteurs 1 et 3)





- EDC:éducation des conjoints      edc1:illettrés  
    edc2:femme illettrée mari niveau primaire  
    edc3:femme illettrée mari niveau secondair  
    edc4:femme et mari niveau primaire  
    edc5:femme niv primaire ,mari niv second  
    edc6:femme et mari niveau secondaire
- EDF:éducation de la femme      edf1:illettrée  
    edf2:sait lire mais non scolarisée  
    edf3:niveau CP à CE2  
    edf4:niveau CM1,CM2  
    edf5:niveau 6ème à 3ème  
    edf6:niveau 2nde à terminale
- ETH:ethnie de l'enquêtée      eth1:ethnie du sud  
    eth2:ethnie du centre  
    eth3:ethnie du nord
- PRO:profession de la femme      pro1:salariée de haut niveau  
    pro2:salariée de bas niveau  
    pro3:apprentie,stagiaire  
    pro4:secteur informel avec capital  
    pro5:secteur informel sans capital
- REL:religion      rel1:traditionnelle  
    rel2:catholique  
    rel3:protestante  
    rel4:musulmane
- SOC:lieu de socialisation      soc1:en ville (née à Lomé)  
    soc2:en ville (née ailleurs)  
    soc3:milieu rural (jeune migrante)  
    soc4:milieu rural (vieille migrante)  
    soc5:région maritime

Remarque: .toutes les modalités 0 (sans objet) sont traitées en supplémentaires  
 - - - - .les modalités inscrites en majuscules sur les cartes factorielles  
           sont celles dont les contributions au facteur sont supérieures à  
           deux fois la moyenne  
 .les modalités soulignées d'un trait plein sont celles qui contri-  
 buent au facteur horizontal , alors que celles soulignées d'un trait  
 discontinu contribuent au facteur vertical  
 .les modalités mal "représentées" par les plans factoriels ne figu-  
 ent pas sur les graphiques.

Enfin, le groupe des mères célibataires garde une position à part, évidemment proche des situations de non-corésidence, mais aussi plus proche des positions traditionnelles que de celles où la tradition est contestée. Ceci voudrait dire que la situation de mère célibataire est plus subie que voulue comme un choix de vie délibéré. C'est plus souvent un échec ou une absence de contraception, voire un choix de type traditionnel (avoir un enfant dès le début de la vie féconde pour prouver sa fécondité).

L'analyse factorielle des correspondances nous a apporté des informations nouvelles que la simple confrontation de variables par tris croisés laisse parfois dans l'ombre. Soulignons-les :

1. Le facteur résidence est confirmé par cette analyse dans son rôle central pour l'analyse des unions à Lomé et probablement dans d'autres villes de la sous-région.
2. La non-corésidence est à la charnière entre le choisi et le subi. C'est ce que montre sa position sur la carte 2 où la non-corésidence avec le mari est très peu expliquée par l'axe 3. Elle peut être tantôt un choix moderne et "contestataire", tantôt une situation subie par des femmes et imposée par leurs partenaires.
3. Toutefois la polygamie sans résidence commune des épouses appartient plutôt au versant "moderne" de la nuptialité.
4. Les mères célibataires sont plus proches des comportements d'acceptation de la tradition que de ceux qui la contestent.
5. La remise en cause des traditions, aussi bien de nuptialité que de fécondité n'est pas l'apanage du seul groupe de femmes très éduquées et ayant un standard de vie élevé. Elle apparaît également dans un groupe de femmes moins scolarisées, moins favorisées ayant déjà une descendance nombreuse.

Les facteurs mis en lumière dans l'explication des proximités entre variables peuvent servir de guide dans l'observation des transitions matrimoniales, faite à partir des données anthropologiques.

#### IV. Les nouvelles formes d'union, médiations entre modèles culturels

##### IV.1. Statuts matrimoniaux dans les sociétés traditionnelles Ewe-Mina

Dans les ethnies du Sud-Togo, le mariage est avant tout, comme partout en Afrique, une **alliance entre deux familles**. Elle est préparée par des pourparlers entre les tantes maternelles de l'époux et la famille de la future femme. Traditionnellement, trois visites successives étaient nécessaires. A la troisième visite, les tantes apportent des présents en nature (boissons, tissus) et une somme d'argent modique : c'est la dot qui conclut l'alliance. Il n'y a pas de déclaration devant une autorité villageoise, municipale ou religieuse. Cette séquence de la déclaration éventuellement enregistrée est un ajout moderne aux coutumes matrimoniales.

La **résidence** est en général, virilocale, et la filiation patrilinéaire, bien que l'on retrouve encore dans l'organisation familiale des influences matrilineaires, liées au rameau "Akan" du Ghana dont une partie des populations du Sud-Togo sont originaires. Le dot versée, l'épouse rejoint son mari dans sa concession. L'union est sous le signe de la séparation rigoureuse des biens, réglementée par des échanges de prestations en nature : l'homme donne une partie de sa récolte à sa femme, souvent en fonction du nombre d'enfants, et parfois quelques cadeaux (pagnes, bijoux) au moment où il commercialise sa récolte. L'épouse prépare la nourriture de son mari (chacune à son tour, s'il y a polygamie) et participe éventuellement à certains travaux sur ses champs. En dehors de l'aide ponctuelle qu'une femme doit ainsi donner, elle a en général un champ en propre, prêté par son mari, sur lequel elle cultive des produits vivriers, soit pour la consommation familiale, soit pour une commercialisation dont le bénéfice lui appartient. Si elle a une activité de transformation (farine de manioc) ou de commercialisation de la production de son conjoint, elle sera rémunérée d'une façon ou d'une autre par le mari.

Dans la région méridionale du Togo, les femmes n'ont aucune contrainte à leur libre circulation. Commerçantes, maîtresses des marchés, elles se déplacent quotidiennement pour vendre leurs produits ou acheter, parfois très loin, ce qu'elles vendront. Il n'est pas rare qu'elles quittent le toit conjugal pour quelque temps, notamment à l'occasion de leurs premières maternités où elles retournent auprès de leur mère ou d'une tante acquérir l'expérience qui leur manque. Cet éloignement temporaire permet aussi de respecter la période d'abstinence post-partum. La polygamie facilite ces périodes d'absence de l'une ou l'autre épouse.

Après une rupture d'union les remariages interviennent après un laps de temps assez court (1,92 ans pour les divorcées, 2,4 ans après veuvage s'il y a remariage, ce qui est le cas le plus fréquent au Sud-Togo)(LOCOH, 1984). Les femmes restent rarement seules et la polygamie permet toujours de trouver un nouvel "arrangement" domestique. Il subsiste, en cas de veuvage, des traditions favorables au lévirat, mais ce n'est pas une règle rigoureuse.

Une petite élite citadine, souvent issue des Afro-brésiliens, a introduit et adopté, depuis le début du XXème siècle, le modèle chrétien du mariage caractérisé par l'enregistrement légal du mariage, la prédominance (mais non l'exclusivité) de la monogamie, la prise en considération des choix des jeunes candidats au mariage et non plus seulement des choix des familles. Avec la scolarisation rapide des jeunes citadins la généralisation du christianisme (75 % se déclarent d'appartenance chrétienne à Lomé), la croissance rapide des échanges avec les pays occidentaux et la diffusion des moyens de communication (journaux, radio, télévision), des catégories occidentales (l'amour romantique, la notion du couple) se sont insérés dans le "paysage culturel" de Lomé. Par certains côtés, ces modèles importés sont contradictoires des modèles autochtones et perçus comme tels. L'opposition la plus flagrante est celle de la polygamie à la monogamie, mais elle est loin d'être la seule. Au noyau conjugal solidaire où chacun consent un relatif partage, s'oppose la séparation très forte des biens de chaque conjoint pratiquée dans toute la région. Au primat de la cellule familiale, composée des parents et des enfants, s'oppose celui du lignage toujours premier dans la société traditionnelle. A la forme très réglementée du mariage occidental, s'oppose la relative souplesse des règles de mariage en pays Ewe-Mina où les unions se concluent par accord entre familles et se défont souvent sans grand bruit.

Les médiations entre modèles matrimoniaux "locaux" et "importés" s'insèrent préférentiellement à certains moments de l'histoire matrimoniale et utilisent la combinaison d'éléments réglementaires, résidentiels, économiques, voire démographiques (exercice de la fécondité).

## IV.2. Variations citadines à partir du modèle culturel Ewe-Mina

### IV.2.1. L'entrée en union : un parcours à étapes

La conclusion d'un certain nombre d'unions à Lomé est un véritable compromis entre le caractère privé, formalisé seulement par la dot, du mariage traditionnel et le caractère officiel, enregistré, de l'engagement réciproque des époux dans le mariage moderne, dont l'une des "perversions" est l'inflation des dots qui peuvent être réclamées, en dépit de leur "plafonnement" officiel à une somme symbolique de 240 FF.

A 20-24 ans, 35 % des femmes de Lomé ayant au moins un enfant déclarent n'avoir fait aucune formalité de mariage ce qui confirme l'idée de situations intermédiaires entre célibat et union "officielle". Comme dans tous les mariages, la plupart des premières unions sont un aboutissement d'étapes successives. Mais de plus en plus ce ne sont plus les familles qui choisissent, ce sont les protagonistes eux-mêmes qui ensuite consultent leur familles. Cette étape reste importante, car se marier contre le consentement des parents est très mal vu. L'opinion publique considère que de telles unions sont vouées à l'échec.

Une première grossesse est hautement recommandée, y compris par certains prêtres catholiques, pour éviter l'échec d'un mariage stérile. Il y a parfois une longue période de "fréquentation" avant mariage. Il est assez courant qu'une naissance ne soit pas suivie d'une union. Dans ce cas, la famille de la jeune femme exige que le père participe à l'entretien de son enfant ou le reprenne dans sa famille. Il est rare que l'auteur d'une grossesse refuse de reconnaître sa paternité. Avoir un enfant est toujours une fierté.

Si l'union devient stable, elle peut être légalement conclue sans qu'il y ait immédiatement corésidence des époux. Car la notion de virilocalité se traduit à Lomé par l'obligation pour le mari d'avoir un "toit" où accueillir sa femme. Lorsque l'époux n'est pas encore bien établi, l'épouse peut préférer rester chez son père pendant un certain temps. La dot constitue souvent un élément essentiel pour différer l'entrée en union. Parfois, une grossesse pré-nuptiale met les familles devant le fait accompli et permet de ramener les prétentions de la famille de la jeune fille en matière de dot à un niveau plus raisonnable.

S'il y a enregistrement de l'union, conformément au nouveau code de la famille, le mari se verra demander lors de son premier mariage s'il opte pour la polygamie. En cas de réponse positive, sa conjointe, prévenue, ne pourra invoquer l'arrivée de co-épouses dans son ménage, comme motif de divorce, ce qui sera possible si son conjoint a choisi la monogamie.

Le législateur togolais, en incluant cette disposition dans un code de la famille plutôt moderniste adopté en 1982 (POKAHAM, 1982), a voulu ménager des transitions culturelles et éviter d'imposer la règle de la monogamie qui paraissait prématurée(7). D'après les premières statistiques, c'est à peu près un mariage sur deux qui sont enregistrés à l'état civil où l'option polygamique est choisie par l'époux, cela aussi bien parmi les illétrés que parmi les hommes instruits, ce qui peut surprendre.

#### IV.2.2. Le temps de l'union : variations sur la résidence

Lorsqu'une union est conclue, enregistrée ou non, les contraintes des deux modèles principaux auxquels on se réfère à Lomé - mariage traditionnel fondé sur l'alliance des familles et mariage "à l'occidentale" fondé sur un couple solidaire - vont être plus fortes et les contradictions entre ces deux modèles concurrents jouent dans les attitudes et stratégies conjugales.

- \* La relative **indépendance** dont les femmes jouissent dans l'union polygamique traditionnelle est remise en cause dans les unions citadines où les maris craignent que la diminution du contrôle social de voisinage ne favorise l'inconduite des épouses.
- \* La tendance au **partage des biens** dans un noyau conjugal fondé sur l'amour est contestée ou remise en question après quelques essais, au nom de la nécessaire solidarité à l'égard du lignage de chaque conjoint et de la méfiance traditionnelle à l'égard de la famille à laquelle on s'est allié par mariage.

---

(7) En Côte d'Ivoire la législation a écarté l'option polygamique, et les débats dans l'opinion publique, les médias sont encore très vifs. Beaucoup reprochent à cette législation de contraindre les polygames à des situations de fait où ils peuvent impunément défavoriser les enfants issus d'unions qui sont officiellement "illégitimes".

- \* Une union monogamique durable cristallise les situations. L'alliance, dans ce cas, n'est qu'une fois pour toutes un élément de la **stratégie de promotion sociale des partenaires** et ce, au moment où ceux-ci sont jeunes et n'ont pas encore défini toutes leurs potentialités. La polygamie, par contre, permet à un homme d'accompagner sa promotion sociale par des unions qui la renforcent. Cela n'est pas négligeable dans la période contemporaine où certaines carrières citadines constituent des progressions rapides dans la hiérarchie de la réussite sociale. Si le conjoint, au contraire, n'est pas inséré dans une dynamique de promotion sociale, c'est l'épouse qui regrettera la souplesse du mariage traditionnel où les séparations d'union étaient relativement courantes...

On comprend dès lors pourquoi se développent les unions polygamiques sans résidence commune. Un certain nombre de femmes et d'hommes en font le choix délibéré, parce qu'elles minimisent les contraintes à la fois de la polygamie traditionnelle et de la monogamie, donnant à la femme plus d'autonomie et à l'homme plus de pouvoir et plus de liberté. C'est une version modernisée de l'option polygamique.

#### IV.2.3. La fin de l'union : plus de sorties discrètes que de cassures brutales

Les ruptures d'union ne sont pas rares. Dans notre échantillon, APEL, 24 % des femmes de 35 à 40 ans et 35 % des femmes de 40 ans et plus ont vu leur 1<sup>ère</sup> union rompue (par veuvage ou divorce). Pourtant, contrairement à ce qu'on observe sous d'autres cieux, le nombre de veuves et de divorcées reste assez peu important, même aux âges élevés : 10 % des femmes de Lomé sont dans ce cas après 50 ans.

Pourtant la différence d'âge entre époux et l'existence de la polygamie augmentent les probabilités de veuvage, mais les remariages sont fréquents, soit des remariages formels, soit des unions consensuelles.

Quant aux séparations, elles aboutissent rarement à des divorces en bonne et due forme. Peu de couples ont recours à la justice de droit moderne, le droit coutumier est plus souvent invoqué pour régler les litiges entre les familles pour le remboursement de la dot. Mais c'est souvent par glissements progressifs qu'une union aboutit à une séparation. Là encore les femmes - car c'est elles qui, presque toujours, ont l'initiative des séparations - jouent des multiples registres du facteur résidence. En

Tableau VIII : Diversité des situations matrimoniales - Loué

Mariages traditionnels [we - Mina	Situations intermédiaires nouvelles formes d'union	Mariages à l'occidentale et nouveau code togolais de la famille
-----		
<u>ASPECTS REGLES MATERIELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Union conclue par accord préalable entre deux familles; sanctionnée par la remise d'une dot</li> <li>* Pas d'enfant avant l'union</li> <li>* Ruptures d'union sont éventuellement soumises au chef du village ou aux juridictions traditionnelles. Retour de la dot à la famille du mari en cas de tort de l'épouse</li> <li>* Polygamie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enregistrement écrit des mariages</li> <li>* Déclaration devant témoins</li> <li>* Reconnaissance possible des enfants illégitimes après avis écrit à l'épouse légitime</li> <li>* Divorce devant magistrat et liquidation des dispositions propres à la vie conjugale antérieure</li> </ul>
-----		
<u>ASPECTS RESIDENTIELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Résidence virilocale des époux</li> <li>* Corésidence de toutes les épouses, sous l'autorité du lignage de l'époux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Polygamie souvent "officiieuse" avec une épouse légitime et des maîtresses résidant ailleurs</li> <li>* Nombreuses unions de fait sans corésidence, d'où noyaux matrimoniaux indépendants</li> <li>* Résidence de type conjugal, mais présence fréquente de membres de la famille autres que parents et enfants</li> </ul>

Tableau VIII (suite) : Diversité des situations matrimoniales - Lomé

<u>ASPECTS RIQUES</u>	* Les conjoints n'ont aucun bien en commun	* Séparation rigoureuse des biens	* La séparation des biens est le régime commun. Possibilité d'option, lors du mariage, pour la communauté de biens réduite aux acquêts
* La consommation coe...	* La consommation coe... la pro- duction des biens est largement séparée	* La consommation des biens reste inégalitaire. Le mari donne une somme à son épouse, au prorata du nombre des en- fants et non en fonction de ses revenus réels	* Introduction (milieux chrétiens) de la parenté responsable
* L'épouse n'a aucun droit à hériter des biens de son époux. et perd en général tous ses droits sur d'éventuels biens "communs" lors du décès du mari.	* Chacun des époux, s'il a des moyens, investit séparément. Séparation des biens appli- quée	* Aspiration au partage des biens. Possibilité pour le conjoint survi- vant d'hériter d'une partie des biens du con- joint décédé à condition d'avoir opté pour cette disposition. En cas de veuvage possi- bilité de pension de ré- version, dans cas de sa- larifs du secteur moderne	* Mais en cas de veuvage, sa prise en charge est assurée dans le li- gnage du mari notamment par l'institution du lévirat.

utilisant la multipolarité familiale, elles s'écartent peu à peu du domicile conjugal soit pour des motifs familiaux ou religieux (culte à tel ou tel ancêtre, aide à une parente etc.) soit pour des raisons professionnelles (achat des denrées dans une autre ville, voire à l'étranger).

Hommes et femmes jouent largement sur la diversité des situations de résidence pour réaliser de nouvelles formes d'union que l'on peut interpréter comme des médiations permettant de minimiser les tensions entre la culture héritée du lignage et la culture urbaine, créant ainsi ces types de ménages propres à la nouvelle culture des villes africaines, que nous avons observés plus haut (voir p. 7). On peut s'essayer à résumer en un tableau les différents aspects sur lesquels portent les évolutions des unions loméennes (tableau VIII).

## VI. Vue d'ensemble

Bien loin d'observer une tendance à l'abandon des formes traditionnelles d'union pour le mariage de type occidental, on constate un jeu subtil d'emprunts à différents modèles culturels qui engendrent une diversité croissante des formes d'unions. La combinaison d'éléments du fonds culturel Ewe-Mina et du fonds importé par les cultures occidentales porte sur les régimes matrimoniaux mais aussi sur les choix résidentiels et l'aménagement des cycles de vie des unions (surtout au début et à la fin de l'union). Lomé se signale par un nombre important de femmes chefs de ménage et de femmes qui se disent en union sans pour autant habiter avec leur mari.

Les unions consensuelles ne sont pas rares et si les élites urbanisées ont une préférence officielle pour la monogamie, elles n'en conservent pas moins un penchant officieux pour une polygamie "rénovée".

Enfin, un des segments les plus résistants de la culture matrimoniale traditionnelle reste la séparation rigoureuse des biens entre les époux.

Les nouvelles formes d'union sont loin d'être un aspect anecdotique des mutations sociales de la société loméenne. Leur connaissance peut infléchir la planification démographique et la planification du développement. Dans les études concernant le changement social, par exemple, on a tendance à considérer que les décisions familiales (planification du nombre d'enfants, allocations des ressources) se prennent au sein du ménage nucléaire, ayant un budget commun où, le plus souvent le mari est le chef de ménage. On voit qu'à Lomé cette situation est minoritaire. Quel que soit le groupe d'âge considéré, les femmes en union monogame résidant avec leur mari représentent un peu moins de la moitié des femmes en union ou l'ayant été. Ceci n'est certainement pas sans conséquence sur les processus de décisions des ménages, tant en ce qui concerne la fécondité que l'allocation des ressources voire l'éducation des enfants (TODARO, 1988).

Le maintien rigoureux de la séparation des biens et des revenus entre époux est lourd de conséquences sur la consommation des ménages, la prise en charge des enfants, la prise de conscience des responsabilités parentales et surtout paternelles.

Enfin, les aménagements de l'entrée en union amènent à s'interroger sur le recul escompté de la fécondité du fait du recul attendu de l'âge au premier mariage. S'il est vrai que cet âge s'élève dans certaines villes africaines, il peut y avoir concurremment une augmentation des naissances prénuptiales.

L'étude de la nuptialité africaine doit donc sortir du cadre rigide et inadapté des définitions classiques de l'état matrimonial en associant plus systématiquement l'observation qualitative à la mesure statistique.

## BIBLIOGRAPHIE

1. **BROUARD, N.**, 1980, Analyse factorielle et typologique de l'enquête sur la fécondité et la contraception en Martinique in **CHARBIT, Y., LERIDON, H.** Transition démographique et modernisation en Guadeoupe et en Martinique, Travaux et documents de l'INED, n0 89, Paris, P.U.F.
2. **CLIGNET, R.**,1984, La polygamie est morte, vive la polygamie. The Transformation of African Marriage. Customary Models in a new setting. International African Institute, Nairobi
3. **DURAND, C.**, 1979, Le mariage traditionnel au Togo, in Traditions togolaises, n° spécial Annales de l'Université du Bénin, Série Lettres, Lomé
4. **LOCOH, T.**, 1984, Fécondité et Famille en Afrique de l'Ouest : le Togo méridional contemporain. Travaux et Documents INED, n° 107, P.U.F., Paris.
5. **POKANAM, V.**, 1982, Quelques aspects du Code Togolais de la famille, in Mariage et Nuptialité. Tome 1. Université du Bénin, Unité de Recherche Démographique, Etudes Togolaises de Population, n° 4, Lomé.
6. **TODARO, M. P., FAPOHUNDA, E.**,1987, Family structure, implicit contacts and the Demand for Children. A Consideration of southern Nigerian Data. Center for Population Studies n° 136 The Population Council, New-York.
7. **VOLLE, M.**, 1985, L'analyse des données. Economica, Paris.

# RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES

BIBLIOTHEQUE ADDAD - VERS. 83 -

ANALYSE DES CORRESPONDANCES (ANCORR - 201)

D'APRES : IAGOLNITZER ET TABET

ADAPTATION TRI-DEUX PH.CIBOIS LISH MSH

NB TOTAL MODALITES=150    NB SUPL= 93    NB INDIV= 3606

PARAMETRES...

NI	NJ	NI2	NJ2
150	150	93	93

-----  
 VALEURS PROPRES            VAL(1)= 1.00000  
 -----

!NUM !ITER ! VAL PROPRE ! POURCENT! CUMUL !\*! HIST. DES VALEURS PROPRES  
 -----

! 2 !	0 !	.03577 !	11.855 !	11.855 !	!*!*****!*****!
! 3 !	1 !	.02408 !	7.979 !	19.835 !	!*!*****!*****
! 4 !	0 !	.01674 !	5.546 !	25.381 !	!*!*****
! 5 !	2 !	.01604 !	5.317 !	30.698 !	!*!*****
! 6 !	1 !	.01271 !	4.212 !	34.910 !	!*!*****
! 7 !	0 !	.00996 !	3.300 !	38.210 !	!*!*****
! 8 !	2 !	.00970 !	3.214 !	41.424 !	!*!*****
! 9 !	1 !	.00923 !	3.058 !	44.482 !	!*!*****
! 10 !	2 !	.00890 !	2.951 !	47.432 !	!*!*****
! 11 !	2 !	.00868 !	2.878 !	50.310 !	!*!*****
! 12 !	0 !	.00770 !	2.553 !	52.864 !	!*!*****
! 13 !	3 !	.00748 !	2.480 !	55.344 !	!*!*****
! 14 !	2 !	.00725 !	2.404 !	57.748 !	!*!*****
! 15 !	2 !	.00695 !	2.302 !	60.050 !	!*!*****
! 16 !	2 !	.00684 !	2.268 !	62.318 !	!*!*****
! 17 !	2 !	.00671 !	2.223 !	64.540 !	!*!*****
! 18 !	3 !	.00662 !	2.192 !	66.733 !	!*!*****
! 19 !	2 !	.00637 !	2.110 !	68.843 !	!*!*****
! 20 !	2 !	.00623 !	2.065 !	70.908 !	!*!*****
! 21 !	2 !	.00608 !	2.014 !	72.922 !	!*!*****
! 22 !	2 !	.00600 !	1.989 !	74.912 !	!*!*****
! 23 !	3 !	.00575 !	1.907 !	76.819 !	!*!*****
! 24 !	2 !	.00559 !	1.853 !	78.672 !	!*!*****
! 25 !	2 !	.00537 !	1.779 !	80.451 !	!*!*****
! 26 !	3 !	.00525 !	1.738 !	82.189 !	!*!*****
! 27 !	2 !	.00518 !	1.718 !	83.907 !	!*!*****
! 28 !	2 !	.00475 !	1.574 !	85.481 !	!*!*****
! 29 !	4 !	.00470 !	1.558 !	87.039 !	!*!*****
! 30 !	3 !	.00445 !	1.474 !	88.513 !	!*!*****
! 31 !	2 !	.00427 !	1.415 !	89.928 !	!*!*****
! 32 !	3 !	.00413 !	1.367 !	91.295 !	!*!*****
! 33 !	2 !	.00396 !	1.314 !	92.609 !	!*!*****
! 34 !	2 !	.00378 !	1.254 !	93.862 !	!*!*****
! 35 !	3 !	.00345 !	1.142 !	95.004 !	!*!*****
! 36 !	2 !	.00338 !	1.120 !	96.124 !	!*!*****
! 37 !	2 !	.00291 !	.964 !	97.088 !	!*!*****
! 38 !	4 !	.00219 !	.724 !	97.812 !	!*!*****

! 39 !	3 !	.00196 !	.649 !	98.462 !	*! **
! 40 !	3 !	.00132 !	.439 !	98.901 !	*! *
! 41 !	2 !	.00121 !	.400 !	99.301 !	*! *
! 42 !	1 !	.00103 !	.343 !	99.643 !	*! *
! 43 !	3 !	.00054 !	.181 !	99.824 !	*!
! 44 !	2 !	.00050 !	.164 !	99.988 !	*!
! 45 !	0 !	.00002 !	.007 !	99.996 !	*!
! 46 !	1 !	.00001 !	.003 !	99.999 !	*!
! 47 !	1 !	.00000 !	.001 !	100.000 !	*!
! 48 !	1 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 49 !	1 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 50 !	1 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 51 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 52 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 53 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 54 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 55 !	4 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 56 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!
! 57 !	2 !	.00000 !	.000 !	100.000 !	*!

## VECTEURS PROPRES

! J1 !	! QLT POID !	! INR !	! 1#P COS2 CPP !	! 2#P COS2 CPP !	! 3#P COS2 CPP !	! 4#P COS2 CPP !									
!enf1!	640	59	6!	16	8	0!	-122	454	36!	8	2	0!	-6	1	0!
!enf2!	406	11	20!	74	10	2!	393	290	71!	60	7	2!	42	3	1!
!enf3!	468	6	21!	-97	9	2!	334	111	29!	-217	47	18!	-73	5	2!
!enf4!	464	2	26!	-846	180	39!	-14	0	0!	-64	1	0!	137	5	2!
!niv1!	546	45	11!	-99	140	12!	128	230	31!	-80	91	17!	-33	16	3!
!niv2!	227	12	19!	193	79	12!	-111	26	6!	17	1	0!	24	1	0!
!niv3!	108	8	19!	107	17	3!	-169	42	10!	26	1	0!	-10	0	0!
!niv4!	208	9	19!	58	5	1!	-270	106	26!	127	23	8!	31	1	1!
!niv5!	248	3	20!	186	15	3!	-247	26	7!	215	20	7!	125	7	3!
!niv6!	287	2	22!	-197	11	2!	-485	66	18!	575	92	37!	332	31	13!
!log1!	673	29	16!	203	258	34!	-16	2	0!	162	164	46!	80	40	12!
!log2!	665	31	15!	141	135	17!	-52	18	3!	-166	186	50!	-88	53	15!
!log3!	807	13	30!	-737	778	199!	23	1	0!	-24	1	0!	-28	1	1!
!log4!	284	3	24!	-587	137	27!	338	45	13!	-75	2	1!	29	0	0!
!log5!	233	2	21!	138	7	1!	-4	0	0!	159	10	4!	222	19	8!
!agm1!	465	2	22!	113	3	1!	533	76	21!	-125	4	2!	-40	0	0!
!agm2!	412	40	11!	47	27	2!	94	111	15!	-112	156	30!	-10	1	0!
!agm3!	328	29	14!	-21	3	0!	-128	118	20!	108	84	21!	1	0	0!
!agm4!	313	5	20!	-107	10	2!	-196	32	8!	239	48	18!	53	2	1!
!agm5!	130	0	22!	-594	20	4!	-342	7	2!	-112	1	0!	-126	1	0!
!pol1!	542	19	16!	-321	419	55!	153	96	19!	37	6	2!	19	2	0!
!pol2!	666	14	18!	388	405	61!	40	4	1!	-14	1	0!	65	11	4!
!pf 1!	762	55	7!	32	27	2!	77	159	14!	35	32	4!	-19	10	1!
!pf 2!	309	4	22!	-379	78	15!	-361	71	20!	242	32	13!	33	1	0!
!pf 3!	309	2	22!	-127	5	1!	-370	44	12!	124	5	2!	135	6	2!
!pf 4!	341	1	20!	127	3	0!	436	35	9!	269	13	5!	275	14	5!
!co21!	835	28	17!	59	18	3!	271	392	84!	248	327	101!	101	54	17!
!co22!	751	34	14!	-41	14	2!	-144	166	30!	-101	83	21!	-91	66	18!
!co23!	787	10	25!	-139	25	5!	-211	57	18!	-336	145	65!	-4	0	0!
!co24!	677	5	24!	110	8	2!	-266	47	14!	-66	3	1!	72	4	2!
!v891!	795	5	33!	-892	393	110!	-491	119	49!	-190	18	11!	98	5	3!
!v892!	693	55	8!	21	11	1!	-89	192	18!	-64	99	14!	-78	148	21!
!v893!	772	18	20!	139	59	10!	354	382	96!	217	144	52!	203	125	47!

!maf1!	278	10	18!	133	32	5!	199	72	16!	-262	125	40!	-49	4	1!
!maf2!	77	27	11!	11	1	0!	4	0	0!	-22	4	1!	-44	15	3!
!maf3!	314	16	15!	-27	3	0!	-90	29	6!	226	184	50!	126	57	16!
!nes1!	115	1	22!	-19	0	0!	52	1	0!	264	15	6!	-47	0	0!
!nes2!	450	52	8!	-66	95	6!	-67	98	10!	58	74	11!	89	172	26!
!nes3!	380	18	17!	109	40	6!	35	4	1!	-251	214	66!	-56	10	3!
!nes4!	347	4	22!	179	20	4!	330	69	19!	-294	55	22!	-19	0	0!
!nes5!	916	2	27!	18	0	0!	203	12	4!	724	146	70!	-1594	709	355!
!nbu1!	762	65	5!	51	123	5!	-97	443	25!	-5	1	0!	-18	15	1!
!nbu2!	742	12	21!	-187	65	12!	474	418	112!	-4	0	0!	93	16	6!
!nbu3!	290	1	21!	-629	32	6!	747	45	12!	164	2	1!	-275	6	2!
!nbu4!	149	0	21!	-419	2	0!	895	11	3!	-753	8	3!	-41	0	0!
!chm1!	385	9	20!	336	171	29!	104	16	4!	-274	114	41!	-34	2	1!
!chm2!	320	62	4!	6	2	0!	-32	48	3!	44	93	7!	2	0	0!
!chm3!	387	6	21!	-494	217	39!	159	23	6!	-92	8	3!	7	0	0!
!tup1!	625	47	10!	-89	122	10!	-115	202	26!	65	65	12!	61	57	11!
!tup2!	585	29	15!	122	98	12!	145	139	26!	-163	175	47!	-1	0	0!
!tup3!	918	1	28!	-15	0	0!	245	10	3!	923	135	67!	-2170	749	389!
!cor1!	890	55	11!	218	810	73!	-59	58	8!	0	0	0!	3	0	0!
!cor2!	757	13	26!	-630	681	147!	177	54	17!	-16	0	0!	-24	1	0!
!cor3!	183	7	19!	-302	104	17!	56	4	1!	-20	0	0!	-19	0	0!
-----															
!	!		1000!		1000!		1000!		1000!		1000!		1000!		1000!
-----															

-----															
!JSUP!	QLT	POID	INR!	1#F	COS2	CPP!	2#F	COS2	CPP!	3#F	COS2	CPP!	4#F	COS2	CPP!
-----															
!enf0!	757	0	2!	-928	300	6!	-170	10	0!	-568	113	5!	41	1	0!
!niv0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!log0!	230	0	0!	276	45	0!	-373	81	0!	24	0	0!	44	1	0!
!41r0!	534	2	10!	-855	370	32!	-397	80	10!	-88	4	1!	60	2	0!
!41r1!	441	1	15!	171	8	1!	363	34	6!	-200	10	3!	-123	4	1!
!41r2!	441	33	10!	95	95	8!	4	0	0!	-123	159	30!	-28	8	2!
!41r3!	346	30	9!	-15	2	0!	-110	130	15!	92	90	15!	-6	0	0!
!41r4!	384	9	11!	-144	56	5!	104	29	4!	103	28	6!	66	12	2!
!41r5!	393	3	7!	-228	68	4!	370	179	15!	55	4	0!	127	21	3!
!41r6!	732	1	2!	-258	81	1!	627	475	12!	126	19	1!	178	38	1!
!41r7!	682	0	1!	-644	278	2!	663	295	4!	387	100	2!	-8	0	0!
!agm0!	534	2	10!	-855	370	32!	-397	80	10!	-88	4	1!	60	2	0!
!mat0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!mat1!	470	41	7!	53	54	3!	-97	186	16!	-20	8	1!	-40	32	4!
!mat2!	363	34	8!	-15	3	0!	105	157	15!	15	3	0!	39	22	3!
!mat3!	204	1	2!	-125	23	0!	255	98	3!	53	4	0!	112	19	1!
!mat4!	455	1	4!	-564	374	13!	88	9	0!	-67	5	0!	26	1	0!
!mat5!	556	1	13!	-1069	373	41!	-552	99	16!	-87	2	1!	71	2	0!
!pol0!	369	45	7!	-4	0	0!	-97	194	17!	-22	10	1!	-31	20	3!
!pro0!	642	11	1!	27	32	0!	-50	106	1!	-95	379	6!	-4	1	0!
!pro1!	632	1	5!	-249	56	2!	-474	202	11!	458	189	15!	279	70	6!
!pro2!	810	11	3!	-126	184	5!	-201	465	18!	102	120	7!	-33	13	1!
!pro3!	628	1	1!	-274	294	3!	-161	101	1!	-204	163	3!	-3	0	0!
!pro4!	409	36	0!	10	24	0!	31	238	1!	-3	2	0!	2	1	0!
!pro5!	746	19	1!	36	82	1!	81	406	5!	-39	96	2!	-6	3	0!
!soc0!	142	0	0!	-33	3	0!	-42	4	0!	123	36	0!	-4	0	0!
!soc1!	855	24	5!	-214	742	31!	-12	2	0!	3	0	0!	2	0	0!
!soc2!	627	11	1!	-18	19	0!	-20	21	0!	45	111	1!	-17	15	0!
!soc3!	770	12	3!	118	176	5!	-71	63	2!	-174	383	21!	-81	82	5!
!soc4!	786	17	2!	150	677	11!	17	9	0!	2	0	0!	40	48	2!

!soc5!	372	15	1!	43	107	1!	13	10	0!	63	228	4!	18	19	0!
!edf0!	501	0	0!	-651	287	0!	123	10	0!	-228	35	0!	-121	10	0!
!edf1!	926	42	4!	112	462	15!	88	282	14!	-59	125	9!	0	0	0!
!edf2!	374	3	1!	92	129	1!	-86	113	1!	27	11	0!	-80	97	1!
!edf3!	484	8	1!	-26	36	0!	75	304	2!	-18	18	0!	13	8	0!
!edf4!	847	14	2!	-137	422	7!	-88	173	5!	50	57	2!	-35	28	1!
!edf5!	882	9	7!	-311	412	25!	-306	399	35!	106	48	6!	31	4	1!
!edf6!	728	2	4!	-369	215	7!	-482	367	18!	214	72	5!	115	21	2!
!edc0!	783	20	2!	-127	703	9!	34	50	1!	-2	0	0!	-2	0	0!
!edc1!	834	8	3!	189	315	8!	181	287	11!	-130	148	8!	-9	1	0!
!edc2!	844	19	2!	146	591	12!	61	105	3!	-43	51	2!	17	8	0!
!edc3!	410	5	0!	65	140	1!	18	10	0!	-25	20	0!	-77	195	2!
!edc4!	175	11	0!	5	2	0!	-14	16	0!	-5	2	0!	-22	40	0!
!edc5!	818	8	2!	-89	125	2!	-165	433	9!	63	63	2!	-28	12	0!
!edc6!	872	7	8!	-303	282	18!	-387	460	44!	157	76	11!	70	15	2!
!pf 0!	878	17	22!	-55	8	1!	-205	108	29!	-227	132	52!	14	0	0!
!co20!	145	2	2!	-32	4	0!	-26	2	0!	-139	72	2!	-27	3	0!
!v890!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!tul0!	556	1	13!	-1069	373	41!	-552	99	16!	-87	2	1!	71	2	0!
!tul1!	435	43	5!	29	26	1!	-76	174	10!	-13	5	0!	-30	26	2!
!tul2!	415	34	5!	-16	6	0!	92	187	12!	5	1	0!	31	22	2!
!di10!	556	1	13!	-1069	373	41!	-552	99	16!	-87	2	1!	71	2	0!
!di11!	787	12	18!	-242	132	20!	420	400	89!	-20	1	0!	71	11	4!
!di12!	724	2	2!	-164	82	2!	424	551	16!	73	16	1!	104	33	1!
!di13!	776	63	5!	63	177	7!	-98	419	25!	-5	1	0!	-20	18	2!
!maf0!	214	26	7!	-70	63	4!	-54	37	3!	-42	22	3!	-21	5	1!
!eth0!	240	0	0!	197	68	0!	-94	15	0!	-74	9	0!	-26	1	0!
!eth1!	698	54	2!	-71	420	8!	-4	1	0!	53	238	9!	4	1	0!
!eth2!	471	1	0!	-112	80	0!	-98	61	0!	49	15	0!	58	21	0!
!eth3!	707	23	5!	137	305	12!	-23	9	1!	-145	342	30!	-15	4	0!
!hom0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!hom1!	909	46	2!	96	736	12!	-2	0	0!	-35	100	3!	-11	9	0!
!hom2!	889	33	3!	-154	787	22!	-22	16	1!	34	40	2!	12	5	0!
!nes0!	184	1	1!	105	36	0!	132	57	1!	126	52	1!	-37	5	0!
!rel0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!rel1!	671	19	2!	76	178	3!	94	274	7!	-67	141	5!	-3	0	0!
!rel2!	888	34	3!	-100	376	9!	-73	198	7!	83	256	14!	21	16	1!
!rel3!	846	9	1!	-150	450	6!	-99	198	4!	78	123	3!	2	0	0!
!rel4!	698	11	6!	207	258	13!	46	13	1!	-239	343	38!	-25	4	0!
!rel5!	186	2	1!	54	19	0!	-35	8	0!	82	45	1!	-106	76	1!
!rel6!	384	3	1!	52	46	0!	84	121	1!	-48	39	0!	-82	116	1!
!nbu0!	556	1	13!	-1069	373	41!	-552	99	16!	-87	2	1!	71	2	0!
!chm0!	541	2	11!	-874	341	32!	-483	104	15!	-113	6	1!	51	1	0!
!som0!	602	5	2!	-268	506	10!	63	28	1!	-8	0	0!	54	20	1!
!som1!	505	22	3!	-81	182	4!	-15	6	0!	61	103	5!	8	2	0!
!som2!	390	15	0!	-25	64	0!	-17	29	0!	38	150	1!	6	4	0!
!som3!	647	22	2!	91	277	5!	-44	63	2!	-64	138	5!	-15	7	0!
!som4!	458	5	1!	30	14	0!	-1	0	0!	-93	131	3!	-47	33	1!
!som5!	519	9	1!	76	169	1!	48	66	1!	-56	92	2!	-10	3	0!
!tup0!	225	1	1!	-68	17	0!	-49	9	0!	51	10	0!	-107	42	0!
!tem0!	881	15	9!	-393	807	63!	2	0	0!	-76	30	5!	-9	0	0!
!tem1!	305	4	1!	47	42	0!	42	34	0!	50	47	1!	43	35	1!
!tem2!	670	36	1!	41	147	2!	14	16	0!	-44	171	4!	-31	84	2!
!tem3!	885	23	4!	146	471	14!	-66	95	4!	86	164	10!	42	38	3!
!age0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!age1!	453	0	1!	-526	276	3!	-38	1	0!	-196	38	1!	3	0	0!
!age2!	753	12	8!	-227	262	17!	-164	136	13!	-224	254	35!	-47	11	2!
!age3!	777	28	3!	-1	0	0!	-117	368	16!	-68	124	8!	-92	226	15!

!age4!	570	19	1!	47	155	1!	-16	17	0!	36	87	1!	2	0	0!	
!age5!	754	12	4!	49	23	1!	185	320	17!	130	157	12!	134	167	13!	
!age6!	792	6	5!	106	46	2!	277	311	20!	244	242	22!	173	122	12!	
!age7!	636	2	2!	36	3	0!	393	397	12!	198	100	5!	159	65	3!	
!cor0!	532	4	11!	-631	451	41!	-89	9	1!	-36	1	0!	52	3	1!	
		383!			755!			689!			460!			116!		

! J1 !	QLT	POID	INR!	5#P	COS2	CPP!	6#P	COS2	CPP!	7#P	COS2	CPP!	8#P	COS2	CPP!
!enf1!	640	59	6!	9	2	0!	-3	0	0!	62	118	24!	-7	1	0!
!enf2!	406	11	20!	-9	0	0!	142	38	22!	-173	56	34!	24	1	1!
!enf3!	468	6	21!	-127	16	8!	-149	22	14!	-461	212	137!	-34	1	1!
!enf4!	464	2	26!	387	38	23!	-18	0	0!	532	71	57!	299	22	19!
!niv1!	546	45	11!	-11	2	0!	54	40	13!	31	14	5!	-30	13	4!
!niv2!	227	12	19!	35	3	1!	-17	1	0!	87	16	9!	215	97	59!
!niv3!	108	8	19!	-86	11	5!	-115	19	11!	35	2	1!	36	2	1!
!niv4!	208	9	19!	13	0	0!	-38	2	1!	-217	69	42!	-26	1	1!
!niv5!	248	3	20!	266	30	15!	-413	74	46!	-142	9	6!	-377	61	41!
!niv6!	287	2	22!	303	26	14!	297	25	17!	-325	30	20!	-42	0	0!
!log1!	673	29	16!	111	77	28!	-84	44	21!	-15	1	1!	-103	66	34!
!log2!	665	31	15!	-97	64	23!	142	138	63!	-37	9	4!	91	56	27!
!log3!	807	13	30!	37	2	1!	-122	21	20!	7	0	0!	-13	0	0!
!log4!	284	3	24!	-51	1	1!	273	29	21!	261	27	20!	-276	30	23!
!log5!	233	2	21!	-8	0	0!	-279	30	19!	270	28	18!	554	120	82!
!agm1!	465	2	22!	270	19	10!	1061	300	198!	181	9	6!	-231	14	10!
!agm2!	412	40	11!	-35	15	4!	-63	49	16!	17	4	1!	47	28	10!
!agm3!	328	29	14!	17	2	1!	-38	10	4!	-35	9	4!	-62	28	12!
!agm4!	313	5	20!	116	11	5!	370	114	71!	-87	6	4!	126	13	9!
!agm5!	130	0	22!	81	0	0!	759	33	22!	111	1	0!	242	3	2!
!pol1!	542	19	16!	-35	5	2!	3	0	0!	-12	1	0!	9	0	0!
!pol2!	666	14	18!	215	125	53!	-167	75	41!	-50	7	4!	-97	25	15!
!pf 1!	762	55	7!	-74	145	23!	-25	17	4!	108	309	65!	-48	61	14!
!pf 2!	309	4	22!	-236	30	16!	192	20	14!	-175	17	12!	5	0	0!
!pf 3!	309	2	22!	-373	44	23!	-248	20	13!	-358	41	28!	-374	44	32!
!pf 4!	341	1	20!	99	2	1!	-327	20	12!	-261	13	8!	873	141	92!
!co21!	835	28	17!	35	7	3!	-13	1	0!	43	10	5!	13	1	1!
!co22!	751	34	14!	-191	292	98!	-37	11	5!	89	64	28!	-80	52	24!
!co23!	787	10	25!	524	352	206!	43	2	2!	-373	178	137!	-72	7	5!
!co24!	677	5	24!	231	36	20!	295	59	42!	-125	10	8!	681	311	243!
!v891!	795	5	33!	703	244	192!	-23	0	0!	174	15	15!	-44	1	1!
!v892!	693	55	8!	-87	185	33!	9	2	0!	-46	52	12!	-6	1	0!
!v893!	772	18	20!	106	34	16!	1	0	0!	88	23	15!	41	5	3!
!maf1!	278	10	18!	75	10	4!	4	0	0!	-12	0	0!	-89	14	8!
!maf2!	77	27	11!	-20	3	1!	-59	28	9!	0	0	0!	55	24	9!
!maf3!	314	16	15!	-75	20	7!	63	14	7!	-41	6	3!	7	0	0!
!nes1!	115	1	22!	-77	1	1!	551	66	44!	18	0	0!	-120	3	2!
!nes2!	450	52	8!	1	0	0!	-7	1	0!	1	0	0!	-20	9	2!
!nes3!	380	18	17!	-52	9	4!	-110	41	21!	-26	2	1!	124	52	29!
!nes4!	347	4	22!	134	11	6!	490	152	102!	111	8	5!	-221	31	22!
!nes5!	916	2	27!	395	44	28!	-71	1	1!	-95	3	2!	78	2	1!
!nbu1!	762	65	5!	17	13	1!	8	3	0!	54	140	20!	-1	0	0!
!nbu2!	742	12	21!	-82	12	6!	16	0	0!	-339	214	142!	-24	1	1!
!nbu3!	290	1	21!	120	1	1!	-185	3	2!	422	14	9!	929	70	48!
!nbu4!	149	0	21!	-453	3	1!	-1104	17	11!	-1439	29	19!	2008	57	38!

!chn1!	385	9	20!	205	64	31!	-27	1	1!	103	16	10!	-7	0	0!
!chn2!	320	62	4!	-32	49	5!	36	62	8!	-30	43	6!	-14	9	1!
!chn3!	387	6	21!	37	1	1!	-273	67	43!	73	5	3!	226	45	32!
!tup1!	625	47	10!	-75	86	21!	48	35	11!	-36	19	6!	40	25	8!
!tup2!	585	29	15!	119	93	33!	-62	25	11!	57	21	10!	-59	23	11!
!tup3!	918	1	28!	378	23	15!	-24	0	0!	-73	1	1!	62	1	1!
!cor1!	890	55	11!	9	1	0!	12	3	1!	-20	7	2!	19	6	2!
!cor2!	757	13	26!	-51	4	3!	-69	8	6!	-43	3	3!	11	0	0!
!cor3!	183	7	19!	46	2	1!	114	15	9!	169	33	20!	-121	17	10!
-----															
!	!		1000!			1000!				1000!					1000!
-----															

-----															
!JSUP!	QLT	POID	INR!	5#P	COS2	CPP!	6#P	COS2	CPP!	7#P	COS2	CPP!	8#P	COS2	CPP!
-----															
!enf0!	757	0	2!	925	298	16!	-79	2	0!	-34	0	0!	-179	11	1!
!niv0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!log0!	230	0	0!	197	23	0!	-214	27	0!	18	0	0!	25	0	0!
!4lr0!	534	2	10!	279	39	10!	-17	0	0!	240	29	9!	-95	5	2!
!4lr1!	441	1	15!	350	32	11!	1070	295	136!	283	21	10!	-224	13	6!
!4lr2!	441	33	10!	-20	4	1!	-61	39	12!	88	82	27!	34	12	4!
!4lr3!	346	30	9!	5	0	0!	-22	5	1!	-29	9	3!	-51	28	8!
!4lr4!	384	9	11!	21	1	0!	184	92	31!	-219	130	45!	78	16	6!
!4lr5!	393	3	7!	27	1	0!	89	10	2!	-272	97	20!	79	8	2!
!4lr6!	732	1	2!	-11	0	0!	-95	11	1!	-202	49	3!	122	18	1!
!4lr7!	682	0	1!	3	0	0!	3	0	0!	-112	8	0!	-14	0	0!
!agm0!	534	2	10!	279	39	10!	-17	0	0!	240	29	9!	-95	5	2!
!mat0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!mat1!	470	41	7!	-56	61	10!	70	96	20!	9	2	0!	40	32	7!
!mat2!	363	34	8!	73	76	14!	-70	70	17!	-28	11	3!	-37	19	5!
!mat3!	204	1	2!	-97	14	1!	21	1	0!	76	9	1!	-114	20	1!
!mat4!	455	1	4!	44	2	0!	-36	2	0!	19	0	0!	16	0	0!
!mat5!	556	1	13!	371	45	14!	-74	2	1!	279	25	10!	-102	3	1!
!pol0!	369	45	7!	-41	35	6!	61	78	17!	19	7	2!	32	21	5!
!pro0!	642	11	1!	-27	31	1!	-16	11	0!	7	2	0!	44	80	2!
!pro1!	632	1	5!	97	9	1!	181	30	4!	-279	70	10!	-84	6	1!
!pro2!	810	11	3!	0	0	0!	27	8	1!	-36	15	1!	13	2	0!
!pro3!	628	1	1!	40	6	0!	-28	3	0!	118	55	2!	-39	6	0!
!pro4!	409	36	0!	14	52	1!	-18	85	1!	-1	1	0!	-5	5	0!
!pro5!	746	19	1!	11	7	0!	41	103	3!	24	35	1!	-5	1	0!
!soc0!	142	0	0!	-175	74	1!	-73	13	0!	-62	9	0!	28	2	0!
!soc1!	855	24	5!	57	52	6!	-53	46	7!	-19	6	1!	-19	6	1!
!soc2!	627	11	1!	-23	29	0!	80	347	7!	-21	24	0!	-15	13	0!
!soc3!	770	12	3!	-46	27	2!	46	27	3!	12	2	0!	27	9	1!
!soc4!	786	17	2!	5	1	0!	11	4	0!	19	10	1!	31	29	2!
!soc5!	372	15	1!	-1	0	0!	7	3	0!	9	4	0!	-4	1	0!
!edf0!	501	0	0!	-227	35	0!	-216	32	0!	230	36	0!	-168	19	0!
!edf1!	926	42	4!	28	28	3!	4	0	0!	28	28	3!	-4	1	0!
!edf2!	374	3	1!	-9	1	0!	30	13	0!	-19	6	0!	7	1	0!
!edf3!	484	8	1!	-19	19	0!	5	1	0!	18	18	0!	38	76	1!
!edf4!	847	14	2!	-66	98	5!	-6	1	0!	-52	62	4!	6	1	0!
!edf5!	882	9	7!	40	7	1!	9	0	0!	-47	10	2!	13	1	0!
!edf6!	728	2	4!	102	17	2!	61	6	1!	-109	19	2!	-81	10	1!
!edc0!	783	20	2!	-4	1	0!	-1	0	0!	23	23	1!	10	4	0!
!edc1!	834	8	3!	74	48	4!	52	24	2!	17	3	0!	-32	9	1!
!edc2!	844	19	2!	35	34	2!	-24	16	1!	34	32	2!	14	5	0!
!edc3!	410	5	0!	-28	26	0!	2	0	0!	-14	7	0!	13	5	0!

!edc4!	175	11	0!	-18	27	0!	2	0	0!	-17	23	0!	21	35	0!
!edc5!	818	8	2!	-83	110	4!	18	5	0!	-66	68	4!	-10	2	0!
!edc6!	872	7	8!	54	9	2!	41	5	1!	-81	20	5!	-29	3	1!
!pf 0!	878	17	22!	366	344	178!	117	35	23!	-256	168	114!	155	62	44!
!co20!	145	2	2!	32	4	0!	82	26	1!	-83	26	2!	1	0	0!
!v890!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!tu10!	556	1	13!	371	45	14!	-74	2	1!	279	25	10!	-102	3	1!
!tu11!	435	43	5!	-45	61	7!	62	113	16!	9	2	0!	31	28	4!
!tu12!	415	34	5!	60	80	10!	-63	87	14!	-25	14	2!	-29	18	3!
!di10!	556	1	13!	371	45	14!	-74	2	1!	279	25	10!	-102	3	1!
!di11!	787	12	18!	-71	12	5!	-7	0	0!	-291	191	106!	20	1	1!
!di12!	724	2	2!	-35	4	0!	-18	1	0!	-46	6	0!	-13	1	0!
!di13!	776	63	5!	17	12	1!	10	4	1!	50	111	16!	2	0	0!
!maf0!	214	26	7!	64	52	8!	34	15	3!	26	9	2!	-20	5	1!
!eth0!	240	0	0!	-211	77	0!	-90	14	0!	145	37	0!	-16	0	0!
!eth1!	698	54	2!	5	2	0!	-12	11	1!	-8	6	0!	-6	3	0!
!eth2!	471	1	0!	-116	85	1!	104	69	1!	-44	12	0!	124	98	1!
!eth3!	707	23	5!	17	4	1!	42	28	4!	16	4	1!	19	6	1!
!hom0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!hom1!	909	46	2!	14	15	1!	13	13	1!	18	26	2!	4	1	0!
!hom2!	889	33	3!	-1	0	0!	-6	1	0!	-28	26	3!	0	0	0!
!nes0!	184	1	1!	101	34	1!	0	0	0!	6	0	0!	8	0	0!
!rel0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!rel1!	671	19	2!	-13	5	0!	-5	1	0!	48	71	4!	-5	1	0!
!rel2!	888	34	3!	-13	7	0!	8	3	0!	-22	18	2!	13	6	1!
!rel3!	846	9	1!	5	1	0!	-20	8	0!	-52	55	3!	5	1	0!
!rel4!	698	11	6!	110	73	11!	23	3	1!	8	0	0!	-23	3	1!
!rel5!	186	2	1!	26	4	0!	17	2	0!	-27	5	0!	63	27	1!
!rel6!	384	3	1!	-14	3	0!	24	10	0!	49	41	1!	-13	3	0!
!nbu0!	556	1	13!	371	45	14!	-74	2	1!	279	25	10!	-102	3	1!
!chm0!	541	2	11!	320	46	12!	-18	0	0!	269	32	11!	-121	6	2!
!som0!	602	5	2!	16	2	0!	-16	2	0!	56	22	2!	-30	6	0!
!som1!	505	22	3!	47	60	4!	-54	80	6!	-21	12	1!	-43	52	5!
!som2!	390	15	0!	-16	27	0!	9	9	0!	-28	85	1!	12	15	0!
!som3!	647	22	2!	-20	13	1!	28	26	2!	36	42	3!	42	58	4!
!som4!	458	5	1!	93	129	3!	88	116	4!	-29	12	0!	-40	24	1!
!som5!	519	9	1!	-35	36	1!	54	83	3!	-12	4	0!	46	62	2!
!tup0!	225	1	1!	177	117	2!	-10	0	0!	17	1	0!	-86	27	0!
!tem0!	881	15	9!	17	2	0!	-67	24	7!	11	1	0!	10	1	0!
!tem1!	305	4	1!	-42	34	1!	46	41	1!	-9	2	0!	61	70	2!
!tem2!	670	36	1!	22	41	1!	19	32	1!	-19	33	1!	-39	135	6!
!tem3!	885	23	4!	-11	3	0!	21	10	1!	21	10	1!	51	58	7!
!age0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!	0	0	0!
!age1!	453	0	1!	163	27	1!	194	38	1!	231	53	2!	-129	17	1!
!age2!	753	12	8!	11	1	0!	-69	24	6!	112	63	15!	-21	2	1!
!age3!	777	28	3!	-36	34	3!	-9	2	0!	-17	8	1!	-5	1	0!
!age4!	570	19	1!	-17	20	0!	31	67	2!	-48	159	5!	30	63	2!
!age5!	754	12	4!	58	31	3!	61	35	4!	-11	1	0!	34	11	1!
!age6!	792	6	5!	125	63	8!	3	0	0!	-16	1	0!	-40	7	1!
!age7!	636	2	2!	139	50	3!	24	1	0!	68	12	1!	-50	6	1!
!cor0!	532	4	11!	128	19	5!	-35	1	0!	115	15	5!	-57	4	1!

-----  
! ! 383! 442! 377! 522! 164!  
-----

## Dossiers et recherches\*

- N° 1.- Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.
- N° 2.- Claude LEVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 3.- Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 4.- Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 5.- Jacques VALLIN et France MESLE, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 6.- Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 7.- Jacques VALLIN, France MESLE et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8ème révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 8.- Didier BLANCHET, *Equilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement : un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 9.- Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 10.- Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 11.- Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara : fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 12.- Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 13.- Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 14.- Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.

---

\* Ces documents sont disponibles chez l'auteur.

- N° 15.- Peter AABY, *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 16.- Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982*.  
I.- *Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p.  
II.- *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 17.- Jacques VALLIN, *Evolution sociale et baisse de la mortalité : conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?* 1988, 36 p.
- N° 18.- Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914 : tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 19.- Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 20.- France MESLE, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 21.- Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les "caprices" de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 22.- Benoit RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z : l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989.
- N° 23.- Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFE, *Population et demande : changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 24.- Graziella CASELLI et Jacques VALLIN, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 25.- Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 26.- Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité. Le cas de Mlomp (Sénégal) depuis 50 ans*, 1989, 36 p.
- N° 27.- Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 28.- Catherine ENEL, Gilles PISON et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
- N° 29.- Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.